

# Kangui et les sociétés du Groupe Europlastiques pionniers de l'autoconsommation collective en Mayenne



*Les partenaires du projet de gauche à droite : Frédéric Landais, Kangui - Arnaud Delobelle, Newloop - Benjamin Barberot, Europlastiques- Jonathan Gobillard, Decostyl - Didier Bailleau, MayENR - Grégoire Lepage, Immo-Ouest*

**Communiqué de presse 22/04/2024**

**Les 2 entreprises voisines Kangui et Europlastiques se sont associées par l'intermédiaire de la société MayENR pour partager l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques de la société Kangui. Les 3 structures du groupe Europlastiques vont en bénéficier dès le 1<sup>er</sup> juin : Europlastiques zone des Grands Prés, Decostyl et Newloop dans la zone des Touches. C'est une première entre acteurs industriels sur le territoire.**

## **Qu'est-ce que l'autoconsommation collective ?**

Prévue par la loi depuis 2017 L'autoconsommation collective, c'est le fait de partager la production électrique d'un ou plusieurs producteurs entre plusieurs consommateurs, constitués en personne morale et répartis sur une zone géographique limitée. Production et consommation circulent sur le réseau public. On peut, par exemple, partager cette énergie au niveau d'un immeuble, d'une copropriété, d'un quartier, d'une collectivité ou d'une zone d'activités. Les conditions prévues par la loi sont simples : 1 distance physique entre les sites de moins de 2 km et une contrainte de total de puissance de production possible de 3 MW maximum.

## **Du producteur....**

Le site de Kangui, situé zone des grands Prés est sorti de terre il y a quelques mois. Il dispose d'un toit couvert de panneaux photovoltaïques sur 1000 m<sup>2</sup> capables de produire 225 MWh d'électricité. L'entreprise n'en consomme que 11 MWh... Pour Frédéric Landais, c'est un engagement « nous nous sommes conformés à la loi mais avec une véritable volonté de mettre en place une stratégie

environnementale durable. Nous sommes sur un territoire où l'entraide entre les chefs d'entreprises et les acteurs économiques est forte. De fait, c'est en échangeant avec l'agglomération et notre maître d'œuvre que nous avons eu connaissance de ce dispositif d'autoconsommation collective et il n'a pas été difficile de trouver nos voisins pour mettre cela en place ! »

#### ....Au consommateur

En Face, le site d'Eurolastiques consomme plus de 10 GWh d'électricité par an et ne peut installer de panneaux sur ses sites. « Lors de la construction de notre siège, il y a plus de 10 ans, nous avons porté une attention à la préservation des espaces avec un sous-sol enterré notamment et une structure adaptée pour limiter notre consommation. Nous avons fait le choix à l'époque d'optimiser avant de penser à l'autoconsommation. Aujourd'hui, impossible de mettre des panneaux sur ce site : l'investissement est important, il faudrait recouvrir la totalité de nos espaces verts pour espérer couvrir 20% de notre consommation ! Notre volonté d'accélérer notre transition est pourtant forte. Ce dispositif nous permet de poursuivre nos objectifs de développement durable à travers de l'électricité verte. » explique Benjamin Barberot, Président du Groupe Eurolastiques.

#### Un dispositif encadré

MayENR est le bureau d'étude qui a piloté la mise en place des panneaux et le montage administratif de ce dispositif. Didier Bailleau précise « Nous avons créé une PMO, personne morale organisatrice (statut prévu par la loi) qui fixe les règles de gouvernance. Je suis l'interlocuteur d'Enedis dans cette opération. Cela a été très vite – le site de Kangui est opérationnel depuis novembre et nous sommes en discussion depuis le début d'année. C'est un aboutissement très encourageant pour nous car c'est le premier, avec des dirigeants qui étaient prêts et poussés par des préoccupations d'abord environnementales. C'est l'esprit de ce dispositif et c'est une première à ma connaissance sur le territoire entre des entreprises différentes. »

**L'objectif partagé par les différents protagonistes en rendant cette initiative publique : ouvrir la voie et faire connaître ce dispositif pour inciter d'autres acteurs locaux à s'engager dans cette démarche locale vertueuse !**



Les panneaux photovoltaïques de la société Kangui vus des carrés potagers de la société Eurolastiques

Contact Presse : Eloïse LORIOT – 06 28 03 45 68 – [eloriot@eurolastiques.com](mailto:eloriot@eurolastiques.com)

